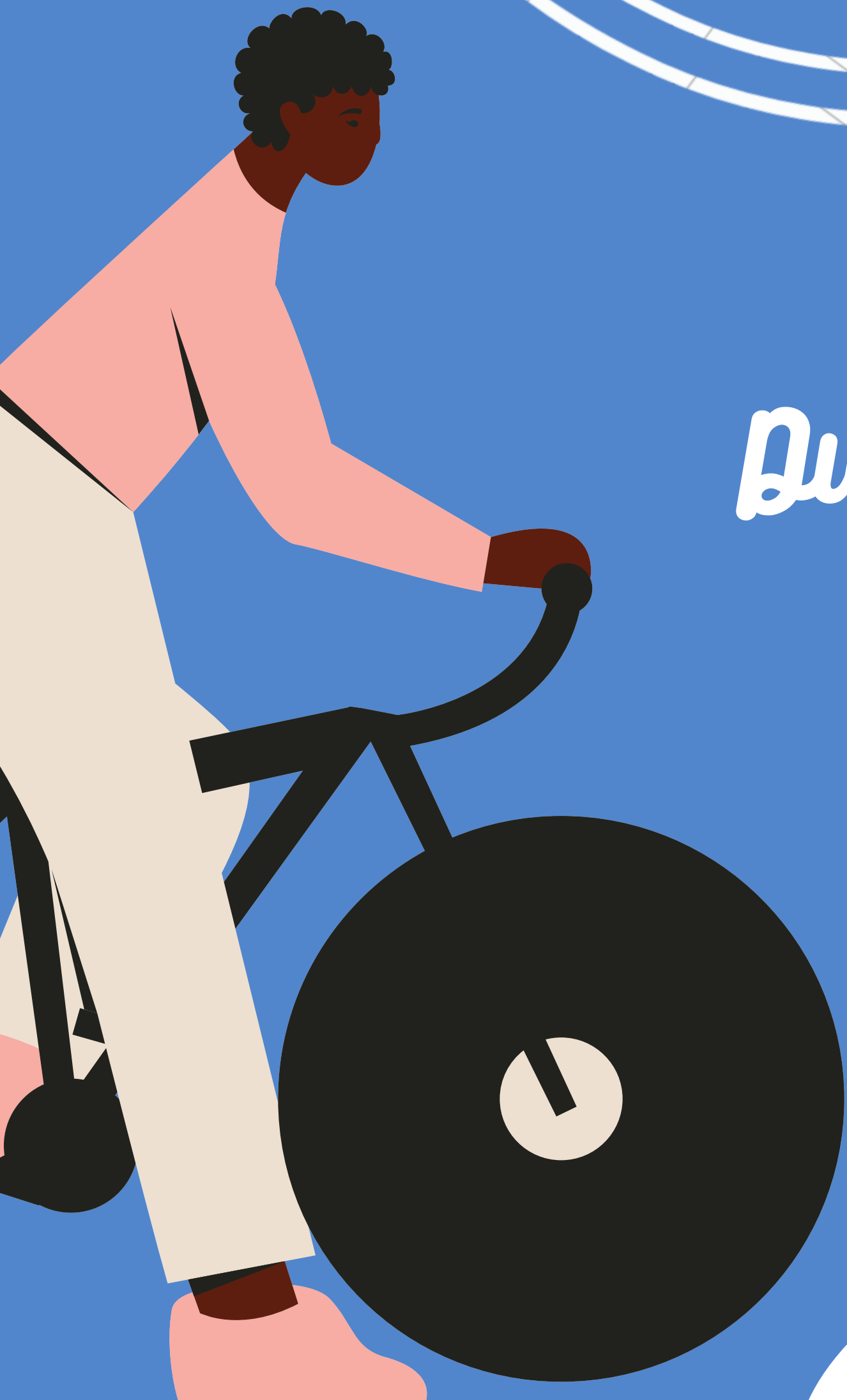


Animé par :

en savoir plus



# CHALLENGE DE L'écocomobilité DES COLLÈGES ET DES LYCÉES



Du 13 au 18 mai 2024

Changeons nos habitudes  
de déplacement !!

[ecomobilite.org](http://ecomobilite.org)

Soutenu par :





**C'est  
parti !**

# *Le guide des activités écomobiles*

Ce petit guide a pour but de vous donner des idées et pistes d'actions pour faire vivre la semaine du challenge dans votre collège ou votre lycée, afin de rendre ludique et dynamique cet événement.

Voici un exemple de programme d'animations que l'on peut mettre en place tout au long d'une semaine :

---

## Jour 1 : Le petit déjeuner du challenge

Le premier jour, l'ouverture du challenge peut se faire de manière conviviale en proposant aux classes participantes un « accueil petit-déjeuner » dès l'arrivée le matin.

Ce petit déjeuner doit marquer le début du challenge, aussi n'hésitez pas à exposer des affiches de l'évènement, à le faire aussi sous forme d'auberge espagnole, où chacun peut ramener un petit quelque chose à partager, etc.

Cela sera aussi l'occasion de connaître les modes de déplacements de chacun le premier jour. Pourquoi pas créer des urnes avec une urne par mode de déplacement et ainsi chacun note son nom sur un papier, signe et dépose son bulletin dans l'urne du mode de déplacement utilisé le matin.



**Le petit plus :** permet également de sensibiliser les collégiens à l'importance d'un petit déjeuner équilibré

## Jour 2 :

### Dans les classes participantes, organiser un « Atelier cartographie ».

Sur une grande carte fixée sur un tableau, tous les élèves mettent une gommette ou punaise sur leur lieu de vie (différentes couleurs choisies selon le mode de déplacement privilégié – nécessite de créer une légende) et tracent leur trajet sur la carte de leur domicile jusqu'au collège ou au lycée.

Cela va permettre de travailler non seulement sur les perceptions qu'ils ont de l'espace et de leurs déplacements, mais aussi de visualiser les trajets de chacun et donc potentiellement organiser des regroupements. Ce qui permet d'évoquer les notions de pédibus, vélobus et covoiturage.



#### Qu'est-ce qu'un pédibus ?

Définition : «caravane» d'enfants, encadrée par des adultes, pour conduire des enfants en toute sécurité et à l'heure à l'école.

**Et le vélobus ?** Au-delà d'environ 1 kilomètre (15 à 20 min à pied), on peut mettre en place un vélobus : la ligne est construite sur le même principe, pour des trajets un peu plus longs (en moyenne moins de 3 km).

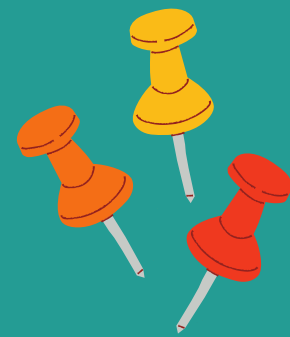
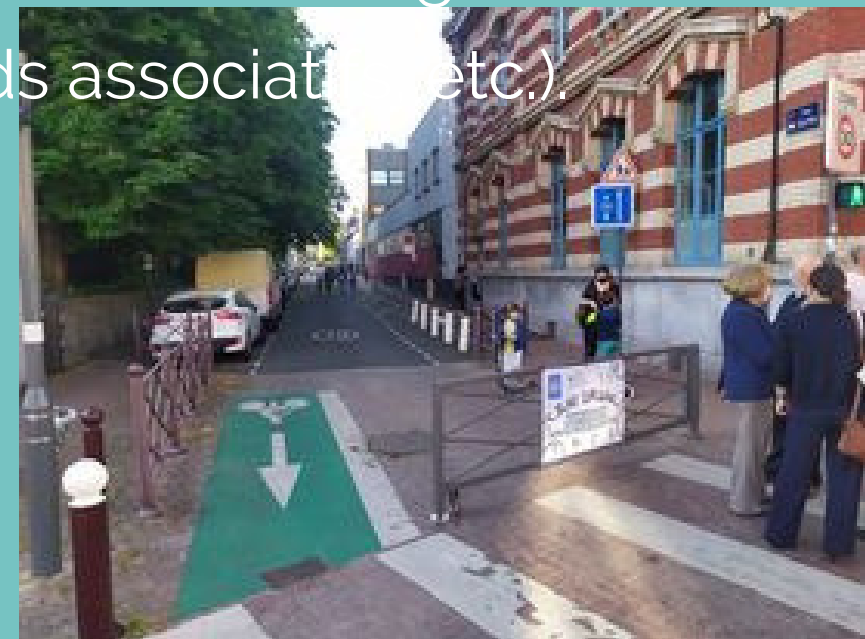
## Jour 3 : Pacifier l'espace public

Les espaces publics aux abords des collèges ou des lycées ne sont pas toujours très sécurisés à cause des voitures qui y stationnent et y circulent dans des lieux souvent inadaptés.

Afin de permettre aux élèves et au personnel du collège ou du lycée de venir en toute sécurité de façon écomobile (en particulier à pied et à vélo), vous pouvez tester la fermeture de la rue aux heures d'entrée et sortie des classes le temps du challenge ! Cette action est souvent très bien accueillie par les parents, élèves et riverains pourra être pérennisée si l'expérience est concluante.

Cette action s'organise avec la commune qui a la compétence sur la réglementation de la voirie. Il est également nécessaire d'anticiper la fermeture avec des questionnaires à destination des parents et des riverains.

Dans le cadre de ces fermetures des animations supplémentaires peuvent être organisées avec les élèves (jeux, ateliers, parcours de maniabilité vélo, stands associatifs, etc.).



### Jour 4 :

#### Sensibiliser à l'utilisation des transports en commun

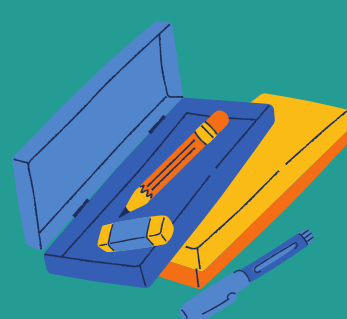
Organiser un atelier avec le gestionnaire des transports en commun afin d'étudier l'offre et de savoir l'utiliser sur le format de ce que propose l'opérateur TADAO par exemple. On peut même aller jusqu'à proposer une course d'orientation avec des énigmes : <https://www.ecomobilite.org/TADAO-Express>

### Jour 5 :

#### Le « Carnaval de la mobilité »

Organiser un concours du mode de déplacement le mieux décoré.

Un photographe immortalise les élèves avec leur mode de déplacement décoré. La photo peut être prise le matin devant le collège. Possibilité en arts plastiques de créer un décor pour la photo / cadre géant, etc. Bref, place à l'imagination !



# Besoin de plus d'idées ?



Exposition à créer par les élèves  
« dessine-moi ... le mode de déplacement du futur »

Atelier à faire lors du cours d'arts plastiques.



**Stand d'aide à la réparation, de marquage contre le vol ou d'éclairage de vélos**

Faire appel à un atelier associatif de réparation vélo du territoire pour proposer aux élèves un atelier de mécanique vélo.

**Proposer du stationnement pour les modes actifs**

Encourager les élèves à venir à vélo ou trottinette pendant le Challenge peut poser un souci pour leur bon stationnement si la question n'a pas été anticipée. S'il n'y a pas encore de solution de stationnement existante, ou si elle s'avère insuffisante, une solution temporaire peut être imaginée. La Ville d'Houplines avait par exemple mis en place quelques barrières dans une cour d'école le temps du Challenge. Sur du plus long terme, il sera intéressant de se diriger vers une solution pérenne à l'extérieur, ou mieux, à l'intérieur de l'école.

Animer des ateliers de maniabilité vélo dans la cour  
(exemple piste de pawwels)

[Cliquez ici pour en savoir plus](#) **(lien à changer)**



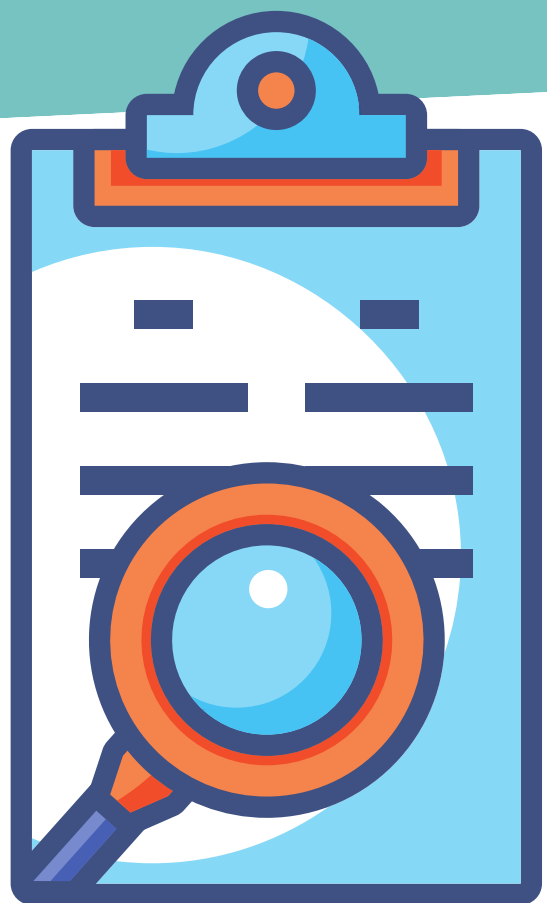
**Sur une demi-journée, organiser une sortie à pied ou à vélo autour du collège ou du lycée.** Afin d'aller à la découverte des aménagements du territoire, voir comment se rendre sur différents sites culturels et sportifs, etc.

# Besoin de plus d'idées ?

## Organiser un « Parking Day » sur le parking du collège ou du lycée.

Il s'agit d'occuper une ou plusieurs places de stationnement automobile et le temps de quelques heures (sur la pause du midi ou le soir à la sortie du collège ou du lycée) pour lui donner de nouveaux usages. Comme par exemple : tenue d'un stand, animations ludiques, etc. Le mieux étant que les animations soient proposées par les élèves eux-mêmes.

<http://www.parkingday.fr/>



## Diagnostic en marchant / en roulant

A l'aide d'une grille d'observation, ce diagnostic peut associer collégiens, parents d'élèves, représentants de la mairie pour repérer autour du collège ou du lycée les endroits qui mériteraient un traitement particulier (points durs) pour améliorer et encourager la venue au collège ou au lycée en mode actifs.

[Grille d'observation disponible ici.](#)

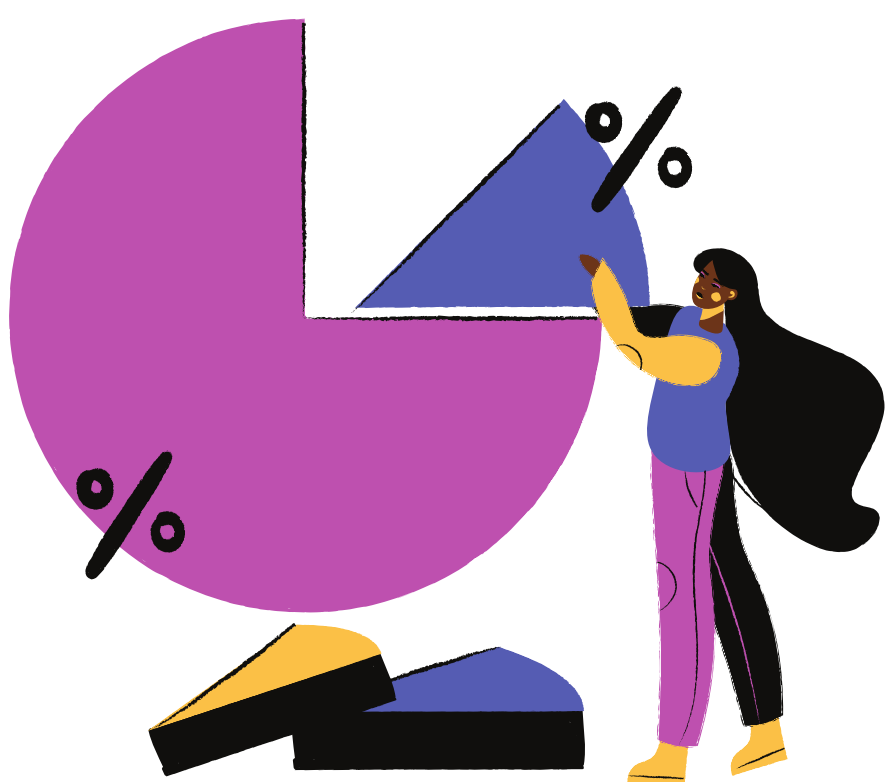
## Thématiser le challenge



Le collège François Villon à Walincourt-Selvigny (59) fait son challenge mobilité en récompensant les élèves en points de maison comme dans la saga Harry Potter.

## Distribuer de faux PV

Une action qui permet de sensibiliser les parents aux désagréments provoqués par le stationnement sauvage.



## Réflexions collectives

Organisation d'une conférence ou d'un ciné-débat sur les bienfaits de l'écomobilité et de l'activité physique. (ex : Why we cycle ?)

**[D'autres animations sont à retrouver via les liens de la page suivante et sur le guide des actions PDES disponible ici](#)**

# Boîte à outils et références



## Le CREM

Le CREM met à disposition plusieurs ressources concernant l'écomobilité que vous pouvez retrouver sur le site :

<https://www.ecomobilite.org/-ecomobilite-scolaire-13->



## L'Air et moi

L'association « L'Air et Moi » Hauts-de-France a été créée et propose, avec Atmo Hauts-de-France, des actions de sensibilisation sur la qualité de l'air à destination des scolaires.

Plus d'infos sur : [www.lairetmoi.org/hauts-de-france.html](http://www.lairetmoi.org/hauts-de-france.html)



## Le portail de l'écomobilité scolaire

Ce site vous permettra d'accéder à des ressources méthodologiques et pédagogiques, d'identifier des acteurs impliqués dans ces démarches, de consulter des expériences et expérimentations inspirantes.

[mobiscol.org](http://mobiscol.org)

## Les départements et la région

Les départements et la région peuvent ponctuellement financer des actions de sensibilisation ou de communication dans les collèges et lycées via des dispositifs prévus à cet effet (exemple : des animations sur la sécurité routière).

## Le portail éducol

C'est le site Web officiel français d'information et d'accompagnement des professionnels de l'éducation. On y trouve notamment des informations (actualités, articles, stratégies ministérielle, etc.) et du contenu pédagogique sur la thématique du développement durable.

<https://eduscol.education.fr/990/l-education-aux-mobilites-actives-et-citoyennes>



## Association Rue de l'avenir

Rue de l'Avenir agit pour favoriser le développement de mesures qui visent à atteindre des objectifs d'apaisement et de mixité de la voirie grâce à la réduction de l'usage et de la vitesse des véhicules motorisés, au développement de la marche et du vélo, à la prise en compte des personnes vulnérables et à la qualité de l'espace public.

<https://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2020/03/Fiche6RDAEcomobiliteScolaire.pdf>



# Vers qui me tourner pour organiser ce genre d'événement



Pour faciliter la mise en place de vos actions, n'oubliez pas de contacter les bons interlocuteurs ! Attention les compétences ci-dessous varient selon les territoires.



- Réseau de transports interurbains et scolaires
- Réseau TER Hauts-de-France : financement des services ferroviaires et des services routiers en substitution de ceux-ci.
- Construction, entretien, équipement des lycées



- Voirie départementale, véloroutes et pistes cyclables.
- Transport scolaires des élèves souffrant d'un handicap.
- Construction, entretien, équipement des collèges.



**AOM**  
(Autorité organisatrice de la mobilité)

- Organisation de services réguliers de transport public
- Développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle
- Service de conseil en mobilité ...

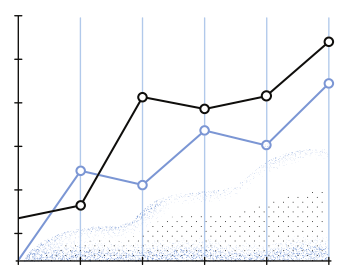
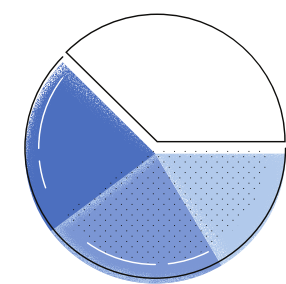
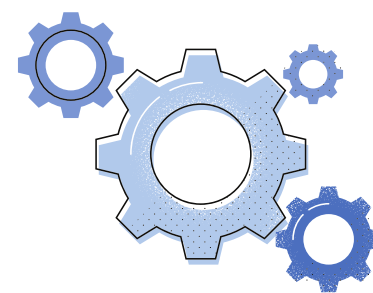
**Intercommunalité**

- Promotion des modes doux
- Voirie d'intérêt communautaire, pistes et bandes cyclables

**Commune**

- Voirie communale, zones de circulation apaisées, pistes et bandes cyclables.
- Sécurité routière (pouvoir de police), circulation et stationnement, vitesse et signalisation.

*Pour aller plus loin : la démarche PDES*



**Favoriser l'écomobilité durable est un travail de longue haleine qui implique un nombre important d'acteurs !**

Le Plan de déplacement des établissements scolaires (ou PDES), est un document stratégique, issu d'un diagnostic partagé, qui propose un panel d'actions (aménagement, services, actions pédagogiques ou de communication) dont l'objectif est de limiter le recours à la voiture individuelle pour les trajets entre le domicile et l'établissement scolaire de l'élève et du personnel.

Cette démarche obligatoire dans les établissements de plus de 250 personnes favorise la concertation comme outil de travail afin d'avancer vers un objectif commun : favoriser l'écomobilité scolaire tout au long de l'année scolaire en établissant un diagnostic et un plan d'action adaptés aux spécificités de chaque établissement.

**[En savoir plus : cliquez ici](#)**



**DU 13 au 18 mai 2024**

**dans l'ensemble des collèges et des lycées de la  
région Hauts-de-France**

Il vise à promouvoir l'ensemble des moyens de transports doux pour effectuer le trajet collège lycée - domicile.

Ce challenge organisé par le CREM a pour objectif de préserver votre **santé** mais aussi **l'environnement** !

Pour participer, rendez-vous sur le site :  
**[www.ecomobilite.org](http://www.ecomobilite.org)**

**Pour plus d'informations, contactez-nous :**  
**[raphael.honorez@ecomobilite.org](mailto:raphael.honorez@ecomobilite.org)**  
**03 20 52 97 58**

Animé par :

Soutenu par :

